AUDE

République Française COMMUNE DE THEZAN DES CORBIERES PROCES VERBAL DE SEANCE

Membres en exercice:

15

Présents: 9

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril à 19 heures 30, l'assemblée

régulièrement convoqué le vendredi 29 mars 2024, s'est réuni sous la présidence

de Philippe PUECH

Votants: 9 Sont présents: Philippe PUECH, Hugues DAUTHERIVES, Joelle SOLER,

Géraldine DULARY, Jean-Philippe FISCHER, Franck THOMAS, David LATHAM,

Christine RAMON, Stéphanie CARILLO

Représentés: Excuses:

Absents: Marie-Charlotte FAVRELLE, Aude GILABERT, Daniel BOUNIOL,

Céline OURLIAC, Frédéric DAPOT, Patrick DAPOT

Secrétaire de séance: Géraldine DULARY

Procès Verbal du 04 Avril 2024

Présents: 9

Pas de procuration

Début de séance 19h45

Salutations et ouverture de la séance par Mr le Maire.

1° Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 08 Février 2024.

2° Mme DULARY Géraldine est désignée secrétaire de séance

<u>3° Point finances : Jean-Philippe FISCHER</u> COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

a°) et b°) Mr le Maire quitte la salle afin de procéder au vote du CFU M49 et M57.

a°) Résultats Généraux M57 (budget général)

	Fonctionnement		Investiss	sement	Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	242 361.86	0.00	28 184.68	0.00	270 546.54
Opérations de l'exercice	605 613.36	734 604.27	218 942.57	105 957.36	824 555.93	840 561.63
TOTAUX	605 613.36	976 966.13	218 942.57	134 142.04	824 555.93	1 111 108.17
Résultat de clôture	0.00	371 352.77	84 800.53	0.00	0.00	286 552.24

 Restes à réaliser
 24 892.00

 Besoin / excédent de financement Total
 261 660.24

 Pour mémoire : Virement à la section d'investissement
 183 457.77

Les recettes de la commune sont supérieures aux dépenses, ce qui permet de générer des excédents. Ces excédents seront reportés sur l'année suivante, ils seront visibles lors de la construction du 2024, M57 (budget général).

Validation à l'unanimité du conseil municipal.

b°) Résultats Généraux M49 (eau et assainissement)

	Fonctionnement		Investiss	ement	Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	65 672.99	0.00	176 419.35	0.00	242 092.34
Opérations de l'exercice	143 347.72	132 055.08	32 468.41	48 302.95	175 818.13	180 358.03
TOTAUX	143 347.72	197 728.07	32 468.41	224 722.30	175 816.13	422 450.37
Résultat de clôture	0.00	54 380.35	0.00	192 253.89	0.00	246 634.24

 Restes à réaliser
 10 499.35

 Besoin / excédent definancement Total
 236 134.89

 Pour mêmoire : Virement à la section d'investissement
 42 907.53

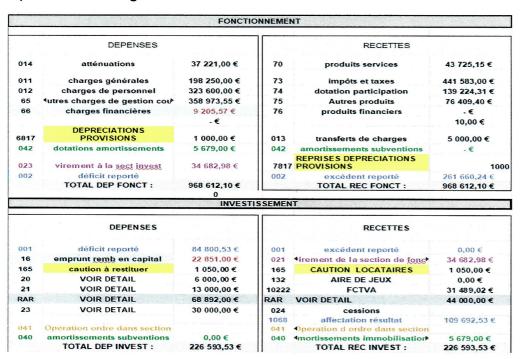
Malgré des résultats excédentaires au total, Mr FISCHER alerte néanmoins l'assemblée que les recettes d'eau sont inférieures aux dépenses. Que cette situation n'a de cesse de s'aggraver depuis la décision de gestion de baisse du prix de l'eau.

Une étude sera réalisée sur l'ajustement du prix de l'eau. A présenter lors d'un prochain conseil municipal.

Validation à l'unanimité du conseil municipal.

BUDGETS 2024

a°) Présentation budget M57



Mr FISCHER rappelle les principes budgétaires d'annualité, d'équilibre et de sincérité. Validation à l'unanimité du conseil municipal.

Les programmes d'investissements pour le budget général sont les suivants (restes à réaliser) :

Réseaux SYADEN Lotissement TRAMWAY : 23 790.00 €
 Renforcement BT Gare (SYADEN) : 40 940.00 €
 Travaux forestiers ONF : 2 562.00 €
 Achat ordinateur portable : 1 600.00 €

Nouveaux programmes ou ajustements :

Chemins communaux : 30 000 .00 €
 Signalisation : 10 000.00 €

b°) Présentation budget M49

		FONCTIO	NNEME	NT	
	DEPENSES			RECETTES	
014	atténuations	21 500,00 €	70	produits services	117 700,00 €
011	charges générales	37 550,00 €	73	impôts et taxes	.€
012	charges de personnel	26 290,15 €	74	dotation participation	-€
65	⁴utres charges de gestion cou	34 572,33 €	75	Autres produits	713,91 €
66	charges financières	28 451,16 €	76	produits financiers	-€
		3 000,00 €			-€
6817	DEPRECIATIONS PROVISIONS	3957	013	transferts de charges	.€
042	dotations amortissements	38 344,62 €	042	amortissements subventions	13 711,00 €
023	virement à la sect invest		7817	REPRISES DEPRECIATIONS PROVISIONS	71
002	déficit reporté		002	excédent reporté	54 380,35 €
	TOTAL DEP FONCT :	193 665,26 € 0		TOTAL REC FONCT :	193 665,26 €
		INVESTIS	SEMEN	IT.	
	DEPENSES			RECETTES	
001	déficit reporté	and a large and the second of	001	excédent reporté	181 754,54 €
16	emprunt remb en capital	19600	021	direment de la section de fonce	0,00€
165	caution à restituer		165	CAUTION LOCATAIRES	
20	VOIR DETAIL		132	0	
21	VOIR DETAIL		10222	FCTVA	
RAR	VOIR DETAIL	10499,35	RAR	VOIR DETAIL	0,00 €
23	VOIR DETAIL	176288,81	024	cessions	
			1068	affectation résultat	0,00 €
041	Operation ordre dans section	100000000000000000000000000000000000000	041	Operation d ordre dans section	
040	amortissements subventions TOTAL DEP INVEST:	13 711,00 € 220 099,16 €	040	4mortissements immobilisation TOTAL REC INVEST:	38 344,62 € 220 099,16 €

Mr FISCHER rappelle les principes budgétaires d'annualité, d'équilibre et de sincérité. Validation à l'unanimité du conseil municipal.

Les programmes d'investissements pour le budget M49 (eau et assainissement) sont les suivants (restes à réaliser) :

Renouvellement matériel: 3 195.00 €
 Dépose motoréducteur pont brosse: 1 380.48 €
 Remplacement moto réducteur: 5 923.87 €

Nouveaux programmes ou ajustements :

Aménagement station refoulement : 25 700.00 €
 Avenue de la Mer (ancien garage PASQUET)

AUTRES POINTS FINANCES

a°) Vote des taux d'imposition au titre de l'année 2024

Mr le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2024 et donc les maintenir à :

TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) : 68.79%
TFNB (Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) : 100.16%
TH (Taxe d'Habitation) : 17.88%

Validation à l'unanimité du conseil municipal.

b°) Subventions ASSOCIATIONS: détail ci-dessous

CONTRIBUTION AUX ORGANISMES	
PARTICIPATION TAP/FRJEP	4 000,00 €
ASSOCIATION MAIRES DE L'AUDE	247,50 €
CHAMBRE DES METIERS	200,00€
FONDS UNIQUE LOGEMENT	650,00€
CONTRIBUTION LOGICIELS	1 500,00 €
TRAVAUX FORESTIERS DANGEL/CCFF	600,00€

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	
ACCA THEZAN	350,00 €
ACGV ANCIENS COMBATTANTS	100,00€
ASSOCIATION AU SUD DES NUAGES	100,00€
BALL TRAP THEZAN	200,00€
CLUB DES SANS SOUCIS	300,00€
CLUB PEINTURE LES GLYCINES	150,00€
COMITE DES FETES	4 200,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 000,000 €
FJEP THEZAN	500,00€
PETANQUE CLUB THEZAN	250,00€
POMPIERS ST LAURENT AMICALE	100,00€
LES AMIS THEZANAIS DU PATRIMOINE	400,00€
MUSIC HALL SHOW	600,00€
FAYTES FREEDOM FOR AFRICAN	150,00€
LIEUTENANT DE LOUVETERIE	100.00 €

Validation à l'unanimité du conseil municipal.

<u>4°) Charte engagement dans la lutte contre l'isolement des séniors : partenariat avec le Département :</u> Il S'agit de valider l'adhésion de la commune à la Charte d'engagement en faveur des séniors de l'Aude proposée par le Département.

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal

<u>5° Concessions cimetières / Colombarium :</u>

Monsieur Hugues DAUTHERIVES rappelle à l'assemblée que les tarifs des concessions funéraires n'ont pas évolué depuis 2018.

Il propose de maintenir les tarifs appliqués, mais d'actualiser les délibérations qui les fixent :

3 tarifs cimetières : 77.00 € le mètre carré linéaire pour une concession perpétuelle

38.50 € le mètre carré linéaire pour une concession trentenaire

22.00 € le mètre carré linéaire pour une concession temporaire

<u>Colombarium</u>: 450.00 € la case de deux places Validation à l'unanimité du Conseil Municipal

6° Stérilisation chats errants:

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues que l'association chargée de la stérilisation des chats errants les amenait chez Monsieur GUILLON à Lézignan, ce dernier a cessé ses activités. Il faut donc travailler avec un autre vétérinaire. Deux ont été contactés, après examen, il s'avère que VETO LEZIGNAN SEVTYS (Mr Manin) propose les coûts les plus intéressants et, de plus ce vétérinaire est à Lézignan

Validation à l'unanimité de la proposition et de la convention à intervenir par le Conseil Municipal

7° Questions diverses:

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le « Club du p'it quinquin » a donné un chèque de 50.00€ à la commune pour remercier du prêt du foyer municipal. Cette somme sera affectée à l'article 7713 du budget général

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal

La séance est levée à 21 heures